

AUTOUR DES FORTIFICATIONS DE RODEMACK

J'essaierai d'exposer brièvement l'importance régionale d'une forteresse méconnue non par l'inadvertance des historiens, des médiévistes surtout, mais par la perte presque générale de toute documentation d'archives. L'exposé commencera donc par un procès-verbal de carence.

En effet, tout ce qui avait trait au vieux Rodemack, au Rodemack préévolutionnaire a été détruit lors de l'incendie du dépôt seigneurial au début du XVIII^e siècle. Avant de prendre la fuite vers Bruxelles, l'amodiateur Rapédius fit brûler le dépôt au lieu de présenter ses comptes. Inutile de rechercher ce qui déjà pour les marquis de Bade était irrémédiablement perdu. De ce fait les archives seigneuriales de Rodemack se trouvent réduites à deux vestiges, néanmoins importants :

- le dénombrement de fortune d'un juriconsulte badois envoyé par ses maîtres sur les lieux du crime pour questionner tous les fermiers de la baronnie sur leurs rentes et redevances, un rapport net et concis (intitulé curieusement : « A vol d'oiseau ») ;
- quelque deux cent chartes perdues aux archives du Conseil Provincial de Luxembourg (donc avant le traité des Pyrénées) et ignorées par l'amodiateur Rapédius autant que par le juriconsulte badois. Elles proviennent d'un procès des marquis de Bade qui ne fut jamais plaidé jusqu'au bout. Ces pièces de procédure (qui dès 1659 étaient devenues sans objet et sans appel devant l'ancienne instance judiciaire) constituent donc le seul vestige proprement dit d'un ancien dépôt prestigieux. Sont sans doute perdus les comptes du « Speichermeister » (comment l'ont appelé les sires de Rodemack), charge analogue à celle du « Baumeister » de Luxembourg, du « baumaître », comme l'appellent nos textes français. On pourrait croire à un architecte de la cité, mais c'est bien davantage ; à Rodemack le « maître du grenier » était l'adjoint principal du bailli qui contrôlait finances et matériel.

Est perdue aussi l'iconographie médiévale, si jamais elle a existé. Curieusement, la très riche bibliothèque de l'ancien château a été dispersée dès le XV^e siècle, peut-être même par l'épouse du dernier seigneur de la souche des Rodemack, Marguerite de Nassau, connue pour sa bibliophilie et son savoir littéraire. Dans les archives d'une de ses filles, la comtesse de Sayn-Wittgenstein on en a récupéré quelques volumes, mais il ne le faut pas trop en demander. Du livre de prières de la châtelaine j'ai pu tirer son propre portrait et tous les détails généalogiques imaginables d'une mère en

détresse mais aucun détail stratégique militaire, de son livre du prêt je n'ai pu relever que les noms de ses amies châtelaines, et par ses lettres je sais que son mari guerroyait toujours et partout.

Je puis affirmer que le seul bon plan conservé des remparts de Rodemack est le plan de la forteresse en 1550 reconstitué par l'architecte Th. Florange, conservé aux Archives départementales de la Moselle dans les papiers de l'historien Jules Florange (sous-série 6 J 112). Dans les cinquante dépôts que j'ai visités au sujet de Rodemack je n'en ai pas trouvé d'autre. A propos de la forteresse même, il faut avouer que les textes des chroniqueurs messins, surtout un Jean Aubrion, valent leur prix d'or, tandis que les chartes retrouvées ne nous apprennent que fort peu sur le site et ses constructions. Les dettes que contractent les seigneurs ne concernent pas le tracé des remparts. Ce que je déplore pour Rodemack, c'est l'absence de fouilles systématiques au XIX^e et au début du XX^e siècle.

Je ne peux donc que souligner que le site en lui-même se prête admirablement aux fortifications et qu'il suffit de creuser des douves du côté de Thionville pour mettre la butte de Rodemack en état de défense. Si nous ne connaissons pas les architectes qui ont apporté leur concours, il est peut-être possible de cerner d'assez près la date qui marque le tournant dans la politique féodale des sires de Rodemack.

J'avancerai la date de la bataille de Crécy (1346), pour le Luxembourg la fin du règne du roi de Bohême Jean l'Aveugle, comte de Luxembourg. Tout d'abord Jean de Luxembourg a énormément favorisé les constructions militaires de ses châtelains et même de ses bonnes villes. Le mouvement des affranchissements à la champenoise, à la loi de Beaumont, puis à la loi de Macre (Grevenmacher) avait commencé dès le siècle précédent sous le règne d'Ermesinde et de son fils Henri le Blondel, mais il reste des bourgs tardivement affranchis et je ne serais pas surpris de retrouver Rodemack parmi ceux-ci.

Les chroniques du XV^e siècle parlent bien de la franchise de Rodemack et déjà au XIV^e siècle on relève le nom de l'un ou l'autre des écoutètes. Il est donc permis de présumer que Rodemack, comme Echternach, est restée une ville à écoutète (tout en devenant une ville à justicier), donc une communauté où le seigneur de la cité se réserve un droit d'ingérence plus large que dans une ville à simple justicier. Rodemack a été une franchise seigneuriale et non pas comtale (puis ducale), mais son essor a pu être favorisé et sollicité par le roi Jean dont la préoccupation majeure au



Rodemack : porte de Sierck, appelée au Moyen Age porte de la franchise.
Photographie Prillot, vers 1900. (Archives départementales de la Moselle, 2 Fi)

Luxembourg semble avoir été la cohérence du territoire et du système des fortifications. Comment a-t-il procuré au sire de Rodemack les moyens d'élever une forteresse respectable ?

Le fait est que Jean I^{er} de Rodemack, le chevalier présent à Crécy, est revenu de la bataille pour ainsi dire cousu d'or. La légende veut que les chevaliers luxembourgeois soient morts avec leur suzerain jusqu'au dernier, le 26 août 1346, à Crécy-en-Ponthieu – nos professeurs de lycée ne se lassent pas de le répéter. Or, ils se retrouvent sains et saufs aux funérailles, car les preux Bohémiens ont péri à leur place – ce sont eux qui avaient la garde du roi, alors que le sénéchal de Rodemack avec son arrière-ban devait couvrir l'héritier, le futur empereur, déjà élu roi des Romains, Charles IV. Les Luxembourgeois se sont certes bien battus, mais à un tout autre endroit de la mêlée et avec beaucoup plus de chance que les Tchèques encombrés d'un stratège aveugle. C'est à eux, et en particulier au sire de Rodemack, que le prince Charles doit sa vie. En remerciement le prince délivre aussitôt à Jean I^{er} de Rodemack une charte qui lui garantit à titre héréditaire la moitié des revenus annuels de toute le prévôté de Thionville. C'est le soir même de la

bataille, à l'abbaye d'Ourscamp-sur-Oise où ils gîtent, que le sire de Rodemack reçoit ce don substantiel et qu'il s'endort comme Crésus. Désormais il pourra se payer plus d'une forteresse. La seconde enceinte du château de Rodemack peut dater de cette époque, la profonde porte cochère flanquée de tours jumelles également.

Au XIV^e siècle la seigneurie se fait tellement vaste qu'elle accueille ses propres arrière-vassaux, je ne citerai que les La Brie, citains de Metz. Jean I^{er} inaugure maintenant la politique matrimoniale des alliances françaises, une coutume que Rodemack gardera pendant trois générations. Par son mariage avec Else de La Fauche il se fait vassal direct de la couronne de France. Les relations avec le Barrois s'intensifient également : l'acquisition de la seigneurie wallonne de Chassepierre du comte de Bar en sera le plus éclatant succès. De cette position le fils de Jean I^{er}, Gilles IV, après avoir épousé Jeanne de Châtillon, n'hésitera pas à défier la ville de Reims et prendre part aux entreprises de ses beaux-frères champenois. Et malgré toutes ces audaces, Gilles IV réussit encore à agrandir le domaine paternel par le fief de Talange près de Metz, sans pour autant perdre les bonnes grâces du duc Wenceslas de Luxembourg qui le nommera sénéchal comme son père. Voilà donc esquissée la nouvelle politique féodale des Rodemack.

Il faudrait au moins résumer la politique de la génération suivante puisqu'elle va déterminer la suite. Les trois fils de Gilles IV, Jean II, l'héritier de Rodemack, Gilles V et Roland, ses frères, vont jouer au carrefour lorrain un rôle de premier plan. Jean II, en épousant Mahaut de Grancey, devient seigneur d'Éclaron-en-Champagne et d'Ancerville-en-Barrois, et renforce ainsi ses liens de vasselage barrois et royaux. Son frère Gilles, seigneur de Richemont et de Fontoy, fait construire une seconde forteresse près de l'embouchure de l'Orne, ce sera le redoutable fort d'Ornelle destiné à surveiller Metz et la Moselle tout comme Hesperange, l'héritage de Roland, guettera Luxembourg. Les frères de Rodemack se font donc bâtisseurs tous les trois. Gilles V va servir la maison de Luxembourg jusqu'au bout, même sous la princesse-gagiste, Elisabeth de Gœrlitz. Il sera gouverneur du duché et prévôt de la ville de Verdun, tandis que son frère Roland, l'ecclésiastique, disputa longtemps l'évêché de Verdun à Liébault de Cousance. Les deux frères de Jean II mourront sans héritiers ; ainsi le fils de l'aîné, Jean III pourra recueillir l'ensemble de l'héritage.

A cette chance inouïe s'ajoutera une autre. Par le mariage de Jean III avec Irmengarde de Boulay, la maison de Rodemack atteindra son apogée, car cette héritière réunit à Rodemack les sei-

gneuries de Cronembourg et de Neuerbourg en Eifel, Esch-sur-Sûre et Useldange, toutes en Luxembourg. Aux vasselages luxembourgeois, barrois et royal français se trouve joint l'hommage lorrain pour Boulay. Avec Rodemack, Richemont, Fontoy et la moitié de Thionville, toute cette masse de terres fait de Jean III de Rodemack un des plus riches seigneurs de la région. Pourtant, c'est son nouveau vasselage lorrain qui lui vaut aussi sa première défaite retentissante : l'incendie du bourg de Rodemack par les Messins en juillet 1430 et l'année suivante, le 2 juillet 1431, la sanglante défaite de Bulgnéville. C'est de cette double mésaventure que date le déclin du sire de Rodemack, rançonné de 28 000 florins par le duc de Bourgogne et poursuivi sans relâche par le rival du duc René I^{er}, Antoine de Vaudémont.

Évidemment ce déclin ne sera visible qu'un demi-siècle après. Sans se soucier des problèmes financiers, Jean III et surtout son fils Gérard entament la réfection du château fort et du bourg. La disposition d'avant-murs et d'un troisième fossé sont peut-être encore l'œuvre de Jean III, alors que les ajouts postérieurs sont dus à Gérard de Rodemack, – surtout l'érection de l'énorme barbacane



Vue du château de Rodemack, vers 1942.
(Archives de la Moselle, fonds du Lothringisches Institut, 1 W 285)

devant le pont-levis au front nord, une bastille formée d'une massive tour de vigie : c'est la « grosse tour » ronde protégée d'une épaisse chemise de meurtrières creusées dans le roc et reliée au chemin de ronde par un souterrain.

Lorsque Jean III de Rodemack meurt de la peste en 1439 sa forteresse passe, au pays, pour la meilleure après Metz, Thionville et Luxembourg. Mais à Gérard, son fils, n'échoient pas seulement les remparts ; il hérite également des dettes paternelles et se voit forcé d'aliéner un à un les biens barrois et champenois qui vont aux Vaudémont. En même temps il s'engage dans une lette tenace contre l'occupant bourguignon qui pendant longtemps préfère ne pas l'attaquer dans ses nombreux châteaux. En même temps, il reste le chef de mercenaires le mieux équipé de sa région. Ses maîtres-bombardiers, ses coulevriniers sont recherchés même de Philippe et de Charles le Téméraire, ses services sont sollicités du roi de France, aussi bien que de l'archevêque de Mayence, parent de sa femme Marguerite de Nassau-Sarrebruck, la dame de lettres qui se sent si seule à Rodemack.

Gérard parvient à susciter un assez vaste mouvement antibourguignon en faveur du roi Ladislas-le-Posthume de Bohême, mais cette révolte échoue avec la mort mystérieuse du jeune prince et les dures répressions infligées à ses partisans par Philippe le Bon. Gérard de Rodemack, antibourguignon jusqu'au bout, embrasse alors le parti français, mais il fait fausse route une seconde fois parce que le duc de Saxe, seigneur héréditaire de droit du Luxembourg, va céder ses droits de succession au gagiste, le duc de Bourgogne. Gérard, qui a passé déjà presque un demi-siècle aux aguets, sous les armes, sans héritier mâle, délaissé par ses trois gendres, attend tout seul le désastre du Téméraire devant Nancy, pour tenter son dernier coup antibourguignon, – cette fois par une alliance doublement hasardeuse.

A l'instigation de Louis XI, il se laisse entraîner à braver Maximilien d'Autriche-Bourgogne et à appuyer la poussée française sur Luxembourg en 1479. Maximilien, assailli de tout côtés et manquant de ressources, doit rester presque inactif dans la campagne de Luxembourg. De sa chevauchée devant Rodemack, il revient sans coup férir. Il se borne à exciter les bourgeois de Luxembourg à prendre les armes contre Gérard. Les Luxembourgeois arrivent bien à saccager Hesperange, mais le vieux Gérard écrase littéralement leur avant-garde à Gandren. Il croit bon cependant de s'adjoindre son neveu, Gérard de Virnembourg, comme capitaine. Or celui-ci deviendra pour lui l'allié fatal : un pillard sans scrupule, il donne l'exemple de la félonie au moment même où Maximilien réussit à imposer une trêve en Lorraine.

C'est alors la quadruple alliance contre Rodemack avec Luxembourg, Metz et Lorraine-Bar, et l'investissement simultané des places de Rodemack et de Richemont en mai 1483. Le chroniqueur messin Jean Aubrion en a fait le récit passionnant ; les comptes des Sept de la Guerre de Metz et les rapports de la baumaîtrise de Luxembourg en disent également assez long. Au val de Gandren on se contente d'envoyer les fossoyeurs franciscains pour des funérailles improvisées ; devant Rodemack la grosse bombarde de Luxembourg explose parcequ'elle a été clouée par un espion rodemackois. Devant Richemont le maître-échevin de Metz n'est guère mieux à son aise, tellement le défi des assiégés se fait impertinent et rude. C'est en août que les deux forts, affamés, capitulent. Richemont sera rasé par les Messins, Rodemack devait être démantelé, mais il n'en sera rien. convoités par tout le monde, les biens rodemackois finissent par échoir au margrave de Bade, l'homme de confiance et banquier secret de Maximilien.

Rodemack redevient à nouveau champ de bataille sous le petit-fils du margrave Christophe, Philibert de Bade. Claude de Guise l'occupe pendant plus d'un an jusqu'à la reprise de Luxembourg par les Espagnols et le traité de Crépy. En 1552, sous Henri II, les Français reviennent à Rodemack, mais dès l'arrivée des Espagnols, le capitaine La Prade y met le feu avant de battre en retraite. En 1558, le duc de Guise en déluge une troisième fois les Espagnols, cette fois après avoir ébréché la grosse tour-barbacane qui avait même survécu à la quadruple alliance mosellane. Quand le traité du Cateau-Cambrésis rend Rodemack à l'Espagne, le 3 juin 1559, le manoir est devenu inhabitable. A partir de Christophe II les marquis de Bade habiteront le « petit-château », la maison des baillis.

La guerre de Trente Ans et ses séquelles n'épargneront pas non plus Rodemack : en 1639, la place est disputée entre Guise et Piccolomini ; en 1643, elle subit le sort de Thionville sous les ordres de Condé et reste française jusqu'au traité des Pyrénées. Créqui s'en réempare, les Espagnols la reprennent, mais les Français les chassent une dernière fois en 1678 pour ne plus jamais rendre la citadelle, qui bien que ruinée, reste toujours la porte du Luxembourg.

La citadelle de Rodemack est remise en état de défense au cours du XVIII^e siècle par les ingénieurs royaux, qui ne changent rien au tracé des fossés disposés par Jean III et Gérard de Rodemack. Les constructeurs militaires y laissent même intactes les dernières parties subsistantes après le troisième assaut de Guise : le passage voûté de l'entrée avec ses tours jumelles ainsi que les deux

tours angulaires du front-est, les tours Ryaville et Boncourt, qui sont intégrées dans les nouvelles fortifications. Le puits du haut de la rampe, profond de 22 mètres, demeure en usage, de même que l'échauguette (dite « tour Janus ») sur le chemin de ronde. Seule la « grosse tour » ne sera pas reconstruite jusqu'à sa hauteur primitive, mais ses vestiges abriteront toujours le corps de garde. La citadelle conservera sa garnison jusqu'en 1792. Durant les Cent-Jours le général Hugo y livrera le dernier combat contre un corps prussien. Le fort sera démantelé peu après 1815. Seul le pavillon neuf des officiers sera restauré et aménagé en habitation vers 1903 par la famille de Gargan. Il ne m'appartient pas de faire des pronostics pour l'avenir.

Alain ATTEN

BIBLIOGRAPHIE

A. ATTEN, *Rodemack et son château*, dans *Les Cahiers Lorrains*, 1979, p. 97-105.

A. ATTEN, *Die Herren von Rodenmacher im territorialpolitischen Gefüge des Maas-Mosel-Raumes während des 14. und frühen 15. Jahrhunderts*, thèse dact., Trèves, 1985.

A. ATTEN, *Rodenmachers letzte Fehde. Hintergründe und Streiflichter einer Burgbelagerung (21.5 - 8.7.1483)*, dans *Hémecht*, 1986, fasc.1, p. 7-36.

H. de BAILLON, *Notes sur l'histoire d'Eclaron. Les sires de Rodemack*, dans *Cahiers haut-marnais* 3, 1946, p. 12-18.

A. BOSSUAT, *Les prisonniers de guerre au XVe siècle : la rançon de Jean, seigneur de Rodemack*, dans *Annales de l'Est*, 1951, p. 145-162.

GROTKASS, *Zur Geschichte der Herren von Rodemachern*, dans *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde*, t. 21 (1909), p. 105-131.

J.P. KIRCH, *Die Streitigkeiten um die Herrschaften Rodemachern, Rüttgen, Püttlingen und Preisch im XVII. und XVIII. Jahrhundert*, dans *ibidem*, t. 17 (1905), 2° partie, p. 168-185.

P. KRÄMER, *Die Kapitulation von Rodemachern im Jahre 1483. Ein Beitrag zur Geschichte des Kleinadels im Ardennenraum*, dans *Hémecht*, 18 (1966), fasc. 4, p. 449-454.

J.-P. OBRY, *Rodemack et ses seigneurs jusqu'en 1659*, Metz, 1948 (coll. *Région de Thionville - Etudes historiques*, fasc. 5).

N. RIES, *Rodemack-en-Lorraine*, dans *Les Cahiers luxembourgeois*, t. 10 (1933), p. 587-608.

L. SCHAUDEL, *Les anciens seigneurs de Rodemack*, Longuyon, 1935.

E.v. SCHENK zu SCHWEINSBERG, *Margarete von Rodemachern, eine deutsche Bücherfreundin in Lothringen*, Iéna, 1941 (23. Beiheft der Zeitschrift des Vereins für thuringische Geschichte und Altertumskunde).